

+

## Le système de vigilance et de déclenchement des mécanismes

Le système de vigilance de Smart GRTgaz vous permet de suivre en temps réel l'état des congestions sur réseau.

Depuis la mise en place de la TRF au 1<sup>er</sup> novembre 2018, il est plus élaboré et vous permet, à chaque cycle de nomination, de visualiser l'état des limites résiduelles du réseau ainsi que les mécanismes déclenchés, en particulier le spread localisé.



Les éléments décrits dans cette fiche respectent les délibérations de la CRE du 26 octobre 2017 puis du 24 juillet 2018 sur le fonctionnement de la zone unique.

### Pourquoi une vigilance renforcée ?

La fusion des zones au 1<sup>er</sup> novembre 2018 a été rendue possible grâce à la combinaison d'investissements optimisés sur le réseau et de mécanismes complémentaires pour gérer les limites résiduelles.

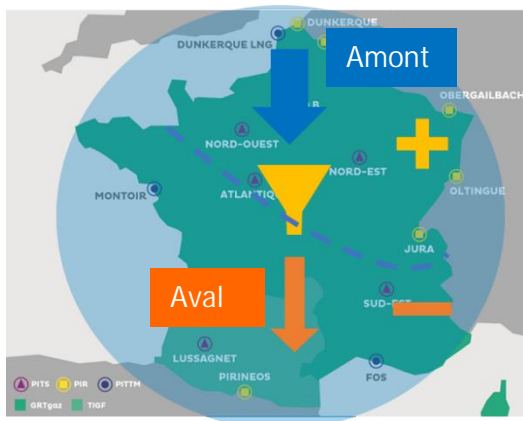
Ces limites résiduelles sont les suivantes :



Limites Nord -> Sud et Est -> Ouest



Limites Sud -> Nord



### Qu'est-ce qu'une limite ?

Lorsqu'une **limite** est atteinte, cela signifie que le réseau est en situation de **congestion**, et qu'il ne peut acheminer tout le gaz de l' « amont » vers l' « aval ».

**Attention :** dans cette fiche, lorsqu'on parle d'amont ou d'aval, il s'agit du côté par rapport à la limite, et non des capacités amont ou aval ; par exemple, les capacités des clients consommateurs ne sont pas concernées.

Les informations sont disponibles sous [Smart GRTgaz](http://smart.grtgaz.com), onglet « info vigilance » : <http://smart.grtgaz.com/fr/infovigilance>

## Comprendre la vigilance sous Smart GRTgaz

### Le code couleur

Chaque limite fait l'objet d'un suivi et est évaluée avec le code couleur suivant :

- **Vert** : pas d'alerte particulière.
- **Orange** : la limite est presque atteinte, le réseau sait tout juste transiter les quantités demandées par les expéditeurs.
- **Rouge** : la limite est dépassée, le réseau ne sait pas transiter toutes les demandes des expéditeurs.
- **Violet** : la limite est dépassée et le mécanisme de dernier recours (restriction mutualisée) a été activé.

### La vigilance J+2 à J+5

L'état des limites du réseau est évalué quotidiennement pour les jours J+2 à J+5, sur la base des prévisions de consommation et des prévisions de flux (basés en particulier sur les programmes d'émission des terminaux méthaniers). Le niveau de vigilance violet n'est pas utilisé à ce stade. Aucun mécanisme n'est déclenché par les TSO à ce stade, quel que soit le niveau de vigilance affiché. Vous pouvez le consulter à l'endroit suivant sous Smart GRTgaz :

#### VIGILANCE OUTLOOK IDENTIFICATION MECHANISMS OF STRAIN SCENARIOS ON GRTGAZ NETWORK

INTRA D	D+1	<b>D+2 to D+5</b>
---------	-----	-------------------

	07/10/2018	08/10/2018	09/10/2018	10/10/2018
Limit	Alert level	Alert level	Alert level	Alert level
NS1	Green	Green	Green	Green
NS2	Green	Yellow	Yellow	Red
NS3	Green	Green	Green	Green
NS4	Green	Green	Green	Green
EO2	Green	Green	Green	Green
S1	Green	Green	Green	Green
SN1	Green	Green	Green	Green
SN3	Green	Green	Green	Green



### La vigilance J et J+1

L'état des limites du réseau est ensuite évalué à chaque cycle de nomination à partir de 14h J-1. Vous pouvez le consulter à l'endroit suivant sous Smart GRTgaz :

# En savoir plus sur...

## Côté de gestion de la limite

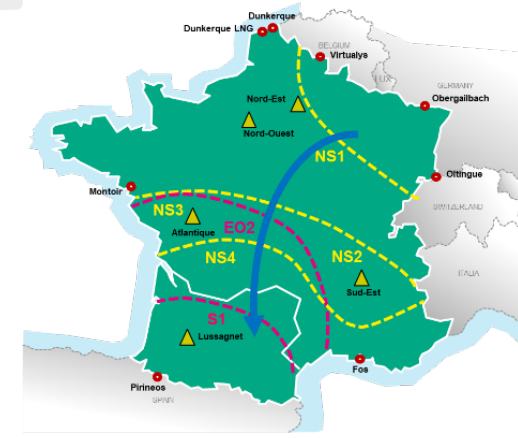
Chaque limite est gérée soit à l'amont, soit à l'aval : cela signifie que les mécanismes s'appliquent sur les entrées amont du réseau pour une limite traitée à l'amont et sur les sorties aval pour une limite traitée à l'aval. Ce côté s'applique pour tous les mécanismes sauf le Spread Localisé, qui est appliqué simultanément des 2 côtés de la limite

## Mécanismes déclenchés

Si ces cases sont cochées, cela signifie que les mécanismes correspondants ont été déclenchés pour la journée gazière considérée. Ici, la limite NS2 a été atteinte, la coupure de l'interruptible et l'arrêt des ventes ont été déclenchés à l'aval, et un spread localisé a été lancé

### VIGILANCE OUTLOOK IDENTIFICATION MECHANISMS OF STRAIN SCENARIOS ON GRTGAZ NETWORK

Limit	Alert level	Side of the limit management	05/10/2018			
			Small impact works	Interruption of sales and interruptible/UIOLI	Locational spread	Mutualized restriction
NS1	Yellow	Upstream	✓			
NS2	Red	Upstream		✓	✓	
NS3	Green	Upstream				
NS4	Maintenance	Downstream				



## Maintenance programmée

S'il est indiqué « maintenance » sur cette case: cela signifie qu'une maintenance programmée a lieu sur la limite considérée (ici : sur le superpoint NS4 aval)  
 Dans certains rares cas la limite travaux pourrait être atteinte (alerte rouge). Alors un appel au spread localisé serait fait.

## Travaux à petit impact

Si cette case est cochée, cela signifie que des travaux à petit impact sur la limite considérée ont lieu (< 30 GWh/j). Ces travaux ne font pas l'objet d'une restriction programmée, et la limite considérée, dont le niveau est abaissé vis-à-vis de cet impact, est gérée normalement. Ici, des travaux à petit impact ont lieu sur NS1.

### L'API Smart

Vous pouvez télécharger l'ensemble des données aux formats .csv et .xls, ainsi que faire des requêtes via l'API Smart GRTgaz :

- Requête de l'ensemble des données de Smart sur J/J+1: <http://smart.grtgaz.com/fr/b2b>
- Requête spécifique pour les données d'info-vigilance: <https://www.smart.grtgaz.com/api/v1/fr/infovigilance/export.xls?startDate=2020-04-02&endDate=2020-04-07>

### Les mécanismes de gestion des limites

Les mécanismes pour gérer les limites sont déclenchés selon le merit order suivant :

1. Accords avec les opérateurs adjacents (ou « swaps ») : ceci est complètement transparent pour les clients.
2. Interruption des capacités interruptibles et du UIOLI, et arrêt des ventes de capacités (dès J-1 et en J).
3. Appel au spread localisé (seulement en *intra-J*).
4. Restriction mutualisée (seulement en dernier recours, en *intra-J*).

Ces mécanismes s'appliquent uniquement sur les points du réseau principal : PIR, PITS, PITTM. Les capacités de livraison aux clients ne sont pas concernées (en dehors des sites fortement modulés dans le cas particulier du spread localisé).

Une fois qu'un mécanisme est déclenché, c'est pour tout le reste de la journée gazière.

#### Au préalable: interruption de l'interruptible et du UIOLI et arrêt des ventes

À 14h J-1, **en cas d'alerte orange ou rouge**, les capacités interruptibles long terme sont interrompues (c'est-à-dire non données dans la CTE).

Puis, à partir de 14h J-1 et tout au long de la journée gazière, **en cas d'alerte rouge**, les capacités interruptibles en *intra-J* et le UIOLI sont interrompus, et les ventes de capacités sont arrêtées. Les capacités interruptibles en *intra-J* sont soit Pirineos (sur le réseau de Teréga), soit les capacités rebours (sur le réseau de GRTgaz).

Ces mécanismes s'appliquent uniquement sur les points/sens qui aggravent la limite du côté de gestion de la limite considérée (entrées amont ou sorties aval). Ce sont les suivants pour les quatre limites du schéma « Nord vers Sud » :

Côté de gestion de la limite / limite	Amont (entrées)	Aval (sorties)
NS1	Virtualys, Obergailbach, Oltingue	-
NS2	Dunkerque GNL Dunkerque Virtualys Obergailbach Oltingue	Pirineos Lussagnet
NS3		
NS4		

Vous pouvez visualiser l'arrêt des ventes ainsi que la coupure du UIOLI via la mention « fermé – Congestion » sur l'écran de suivi des offres UIOLI sous T@: Opérations -> Consulter vos Capacités Opérationnelles -> Consulter les offres disponibles; ci-dessous un exemple pour NS2 amont :

Accueil > Opérations > Consulter vos Capacités Opérationnelles > Consulter les Offres disponibles

☞ Critères de visualisation des offres disponibles

Journée Gazière   Rechercher 🔍

☰ Offres disponibles Code GRTGaz ▼  
kWh 25°C

☰ Autres points

Point Contractuel	Sens	Capacités Disponibles	Etat Service UIOLI	Etat Enchères PRISMA
<a href="#">IR0008</a>	Entrée		Fermé – Congestion	
<a href="#">IR0010</a>	Entrée		Fermé – Congestion	Fermé – Congestion
<a href="#">IR0011</a>	Sortie		Fermé	Ouvert
<a href="#">IR0015</a>	Entrée		Fermé	Ouvert
<a href="#">IR0060</a>	Entrée		Fermé – Congestion	Fermé – Congestion
<a href="#">IT0004</a>	Entrée		Fermé – Congestion	

Les ventes et le UIOLI sont bien fermés dans le sens entrée sur :

- Virtualys
- Obergailbach
- Dunkerque et Dunkerque GNL : uniquement le UIOLI est fermé (car il n'y a pas de vente de capacités en intra-J sur ces points).
- Oltingue ne figure pas sur cet écran car Oltingue/entrée n'est pas éligible au UIOLI.

### Spread localisé : le mécanisme principal pour gérer les limites

Si les mécanismes précédents n'ont pas suffi, les TSOs lancent un appel au marché via le spread localisé. Ce dernier s'applique des deux côtés simultanément (amont et aval), contrairement aux autres mécanismes. Vous pouvez consulter l'historique de tous les spread localisés lancés dans l'info-vigilance Smart, onglet « Spread localisé ».

Ce mécanisme est ouvert à tous les expéditeurs, vous trouverez toutes les informations pour y participer dans la [fiche En savoir plus sur le Spread localisé](#).

### Restriction mutualisée : en dernier recours

La restriction mutualisée est déclenchée en dernier recours, uniquement si l'appel au spread localisé n'a pas été suffisant pour gérer la limite. Elle ne donne pas lieu à une compensation financière.

Elle consiste en une restriction partielle des capacités fermes, au pro-rata des capacités souscrites, mutualisée sur un groupe de points appelé Superpoint. (cf fiche « en savoir plus sur les Superpoints ») La restriction à l'échelle du Superpoint permet de laisser plus de flexibilité à l'expéditeur.

La restriction mutualisée peut être appliquée soit à l'amont (restriction des entrées amont), soit à l'aval (restriction des sorties aval). Le choix a été fait par la CRE d'appliquer la restriction mutualisée à l'aval dès que c'est possible, ceci afin de minimiser l'impact sur le prix du PEG. À partir d'un certain niveau de consommation, restreindre les sorties aval ne suffit plus : la restriction mutualisée s'applique alors à l'amont.

Le tableau suivant indique de manière indicative le côté de gestion de la limite en fonction du niveau de consommation :

Consommation France (TWh/j)	Été à hiver doux (consommation < 1.75 TWh/j)	Hiver moyen à froid (consommation entre 1.750 et 2.8 TWh/j)	Hiver très froid (consommation > 2.8 TWh/j)
NS1	Amont		
NS2 et NS3	Aval	Amont	
NS4	Aval		Amont

En cas de restriction mutualisée, vous serez informé par mail qu'une restriction mutualisée sera appliquée dès le début de l'heure suivante sur un superpoint donné. Ce mail vous invitera à aller consulter votre COA garantie sous T@, qui vous permet de visualiser vos droits sur la journée suite à cette restriction intra-journalière (consulter la fiche « En savoir plus sur la COA garantie »).

## Comment savoir qu'un mécanisme est déclenché ?

Vous êtes informé sous Smart GRTgaz à chaque début d'heure (vers H+10 min) des mécanismes qui sont déclenchés depuis le début de la journée gazière. (cf tableau précédent : vigilance J-1-J).

De plus, vous recevrez un mail en cas de déclenchement du spread localisé ou de la restriction mutualisée.

Enfin, une information sera donnée au marché via les « Urgent Market Messages » (UMM), en cas de coupure de l'interruptible/UIOLI ou arrêt des ventes.

Lien : <https://transparency.entsog.eu/#/umm>